

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Educateur Sportif ». Mention « Activités de la Forme », option « Cours Collectifs » et option « Haltérophilie, Musculation »**

**➤ Tests de sélection de l'organisme de formation**

**!! ATTENTION !!**

**Seuls les candidats qui ont satisfait aux Tests d'Exigences Préalables ont accès aux sélections.**

Les tests de sélection de l'organisme de formation se déroulent en deux temps :

1. Le (la) candidat(e) doit rédiger un écrit sur la pertinence de son projet et la connaissance du milieu professionnel.  
Observables : Soins apportés à la présentation, structure de la rédaction, construction des phrases (sujet, verbe, complément, ponctuation, etc.), orthographe et grammaire.
2. Le (la) candidat(e) doit s'entretenir avec le jury : Le (la) candidat(e) doit exposer ses motivations personnelles et répondre aux questions posées par le jury à l'aide de son curriculum vitae. Observables : Exposé des motivations, attitudes du (de la) candidat(e), expression orale, choix de la structure d'alternance. Une attention particulière est apportée au projet professionnel du (de la) candidat(e).